



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.10

Numéro de la demande : 2021-3715
Demande : Mélanges en cuve
Produit : Insecticide Coragen
Numéro d'homologation : 28982
Principe actif (p.a.) : Chlorantraniliprole
Numéro de document de l'ARLA : 3307235

Contexte

L'insecticide Coragen (200 g/L de chlorantraniliprole) est un produit à usage commercial homologué pour la suppression d'une variété d'insectes ravageurs sur un large éventail de cultures. Pour obtenir des détails sur le profil d'emploi homologué, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

La présente demande visait à ajouter à l'étiquette de l'insecticide Coragen la possibilité d'utiliser le produit dans un mélange en cuve associé à Pounce 384EC Insecticide (numéro d'homologation 16688, 384 g/L de perméthrine).

Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques ni aucune évaluation sanitaire ou environnementale n'était requise, car aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques du produit ou au profil d'emploi global du produit, si ce n'est l'ajout d'un produit d'association.

Évaluation de la valeur

Le mélange en cuve de l'insecticide Coragen associé à Pounce 384EC Insecticide permettra aux producteurs de cibler un plus grand nombre de ravageurs en une seule application. En outre, les deux produits contiennent des principes actifs différents avec des modes d'action différents, ce qui peut contribuer à la gestion de la résistance.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la demande en question et a jugé les renseignements suffisants pour modifier l'homologation de l'insecticide Coragen afin d'y inclure l'utilisation dans un mélange en cuve associé à Pounce 384 EC Insecticide sur les cultures figurant sur les étiquettes des deux produits.

Références

- 3256691 2021, Rationale to Support the Tank Mixes of Coragen Insecticide and Pounce 384EC Insecticide, DACO: 10.1, 10.2.3.1

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9